

Diversité linguistique, diversités culturelles ?

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Au temps de la francophonie militante, aux lendemains des indépendances, quand il fut question de créer une association des universités francophones, mon maître feu Mohammed El Fassi avait suggéré pour que cette association puisse regrouper toutes les universités qui avaient la langue française en partage d'introduire dans l'appellation de cette institution le mot « partiellement ».

Ce fut l'AUPELF, association des universités partiellement et entièrement de langue française, dont certains d'entre nous ne s'expliquent pas encore la disparition. Ce « partiellement » ; porteur de tant d'espoirs disait que les savoirs et les cultures que dispensaient ces universités l'étaient aussi dans d'autres langues et que la diversité linguistique était déjà à l'époque au cœur même du débat francophone.

Si je me suis permis d'introduire cette brève contribution à vos débats par le rappel de cet épisode maintenant méconnu de l'émergence de l'aire francophone c'est parce que la diversité linguistique allait être au sein et hors de cet espace une « bataille des signes », selon une expression empruntée à J. BERQUE et qu'en ces temps agités, la confrontation des signes est la caractéristique essentielle de cette diversité.

Non que je fasse allusion à ces langues qui meurent, ou à ces signes qui disparaissent inexorablement, mais parce que la francophonie qui à ces débuts s'inscrivait déjà dans un processus de résistance provoquait aussi contre elle opposition et résistance.

C'est parce que j'allais apprendre cette langue qu'on appelle le français par obligation, parce que langue du dominant, que j'allais découvrir qu'il existait de par le monde d'autres langues différentes, les langues de tous les autres et qu'allaient se révéler dans leur singularité toutes mes langues à moi, que j'ai apprises, que l'on m'autorisait à apprendre, ou que je n'ai pas pu apprendre.

La diversité linguistique n'est pas un concept récent. Certes la prise de conscience est plus aiguë, plus intense aujourd'hui. Certes, elle allait aujourd'hui déboucher sur l'adoption d'une convention que les pays ratifient bien timidement, bien lentement. Certes, les coups de bélier infatigables et lourds de l'impératif marchand, conquérant et nivelant ont fort heureusement réveillé les esprits et libéré

les énergies, mais pour nous l'apprentissage de la diversité linguistique s'est fait avec l'apprentissage de la langue française, au temps où l'impérialisme économique était synonyme d'impérialisme politique et colonial.

Aujourd'hui, cette bataille des signes prend bien évidemment une autre signification, une autre dimension.

Planétaire, elle réunit dans le même combat tous ceux qui refusent l'uniformisation, la banalisation des signes, l'appauvrissement des sens, et la fin des diversités.

La notion de sauvegarde, celle de protection sont inhérentes actuellement au concept de diversité linguistique, non pas parce que plus de 50% des 6000 langues dans le monde sont en danger de disparition ou parce que 90% ne sont pas représentées sur Internet ou parce que 80% des langues africaines n'ont pas de transcription écrite mais tout simplement comme l'écrit l'anthropologue G.BALANDIER parlant de la modernité qui est la nôtre en ce début du siècle calciné, je cite « en essayant de traiter la littérature relative à la modernité, j'ai été frappé de voir à quel point elle a une sorte de parfum si j'ose dire nécrologique, elle fait la liste des fins : la fin du politique, la fin de l'institution, la fin des attachements réellement motivés, la fin de l'école, la fin de la famille » .

On peut ajouter à cette liste évidemment la fin de l'histoire, et comme nous le disions tout à l'heure la fin des diversités.

Devant ce péril et ce danger des fins qui nous menacent, sauvegarder, protéger, promouvoir la diversité est le devoir de chacun et de tous ; des individus, comme des institutions qui militent en faveur des droits de l'homme à être lui-même.

Et pourtant d'autres périls, d'autres dangers sont inhérents à cette diversité, à cette sauvegarde, à cette protection et qui habitent cette interrogation lancinante qui ne cesse de nous hanter depuis les indépendances : comment faire de la diversité linguistique d'un pays, l'instrument qui permettrait de construire dans la sérénité la personnalité collective ?

Autrement dit comment édifier cette personnalité collective en maîtrisant la dynamique des influences de la diversité externe et celle encore plus instable de la diversité interne ?

Parce que comme le dit G. BALANDIER, les langues et les cultures ne s'interpénètrent pas sans problèmes.

Nous n'évoquerons qu'un seul problème, le plus crucial, le plus préoccupant, le plus inquiétant. Comment éviter ce que Jean-Pierre DUBOIS appelle « l'enfermement des individus dans l'assignation à résidence communautaire » ou tout simplement « le couple infernal de l'uniforme et de l'identitaire » car c'est cet enfermement dans une langue une mais non plurielle que revendiquent avec acharnement les tenants de la pureté illusoire et de la clôture uniformisante de l'esprit et c'est ce que le « partiellement » que nous rappelions tout à l'heure invitait à refuser aussi avec acharnement.

Eviter les pièges et les dangers de cet enfermement est la tâche essentielle de ce qui est communément appelé « aménagement linguistique », mais toute politique d'aménagement linguistique devrait se baser. Mais ne le fait pas sur l'orientation que résume ainsi Annie MONTAUT : « c'est par l'altérisation de la langue et non le repli agressif sur sa forme « originaire » qu'est passée et que passe encore la construction du pluralisme linguistique ». Comme toute action d'aménagement pluriel du paysage linguistique devrait faire cesser ce que André Marcel D'ANS appelle « cette ruée absurde vers la construction fébrile d'alphabet, de lexiques, de grammaires, d'orthographe pour les langues les plus diverses des cinq parties du monde, comme si chacun était persuadé qu'il suffit d'appliquer à n'importe quel parler le coup de baguette magique de sa mise en écrit pour qu'aussitôt il se transforme de citrouille en carrosse et emmène ceux qui le parlent sur les chemins d'un avenir heureux ... » .

Pour que cet aménagement se fasse dans la sérénité, il faudrait accepter dans le processus de la sauvegarde et de la protection d'une langue le principe de son inévitable altérisation et ses conséquences aussi bien sur le plan politique, que social, qu'éducatif que moral et surtout ses conséquences inéluctables dans le champ des droits et des valeurs.

L'exemple du Maghreb est dans ce contexte édifiant à plus d'un titre. Ce qui nous intéresse ici ce n'est pas l'aménagement du paysage linguistique de ces pays qui doit être la préoccupation des politiciens épaulés par les chercheurs ? Ce qui nous intéresse c'est l'exemple qu'il nous donne de cette altérisation et puis que nous avons la langue française en partage, cet exemple n'en est que plus instructif.

La langue arabe, dans son contact avec la langue française a été perturbée, transformée dans sa syntaxe, sa morphologie, sa sémantique et c'est le sort et le destin de toutes les langues que d'évoluer dans ce pays de contact, d'interférences linguistiques.

Cette altérisation est source de vie. Toutefois la problématique de cette transformation est rarement prise en compte dans l'aménagement linguistique souhaité et nécessaire, en particulier à l'école, dans l'apprentissage des langues en présence. Alors que la syntaxe de cette langue a par exemple été foncièrement fécondée, la langue enseignée reste hors de portée de cette fécondation et l'enfant qu'inondent les effets de cette transformation à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans la littérature, la poésie contemporaines ne peut cacher sa perplexité quand le maître sanctionne dans sa rigueur pédagogique l'usage de cette syntaxe renouvelée et lui impose un état de langue passé et passéiste. Les manuels intègrent timidement cette transformation et continuent à faire la défense et l'illustration d'une langue figée que l'utilisateur ne retrouve nulle part dans son environnement quotidien.

Toute réforme et tout aménagement linguistique continuent à errer de nos jours entre cette défense et illustration anachronique et la richesse foisonnante de la langue arabe actuelle fécondée telle qu'en elle-même ; enfin la modernité épouse ses signes, ses singulières inventions, sa présence séduisante en ce monde.

Qu'en est il du français ? Si l'on écarte le fait qu'il reste et restera pour longtemps la langue de la promotion sociale et professionnelle, si l'on évite de soulever l'épineux problème du bilinguisme ou de la bilangue selon l'expression de

l'écrivain A. KHATIBI, on retiendra aussi que dans cet aménagement linguistique, des chercheurs et les décideurs se sont toujours interrogés sur l'inévitable problématique de quel français enseigner ? .

Certainement pas le français que la littérature de langue française offre aujourd'hui à un public quelque peu médusé, difficilement utilisable dans les manuels scolaires comme pouvaient l'être les premiers textes de cette littérature, ceux d'un A. SEFRIOUI ou d'un Mohammed DIB.

Il arrive à cette langue dans cet environnement ce qui est arrivé à la langue arabe. Et comme le dit si bien S. RUSHDIE « l'écrivain décalé ne peut utiliser sa langue d'adoption comme un écrivain natif sa langue maternelle. Il la modifie, la remodèle, la transforme même dans son lexique, sa morphologie, sa syntaxe, sa prosodie et sa phonologie ».

Chez des écrivains comme R. BOUJEDRA, ou A. MEDDEB, la langue arabe envahit inexorablement la langue française, la déstructure et tente désespérément de la rendre « arabe ».

On sait que chez les écrivains africains francophones on retrouve ce même paradoxe comme chez Sanou Labou TANSI qui participe aux stratégies qui « malinkisent le français ». Cette littérature servirait-elle dans cet aménagement linguistique à l'acquisition d'une langue française ainsi perturbée et inévitablement perturbante ?.

Cet exemple choisi dans l'aire géographique maghrébine enseigne une vérité que négligent souvent les décideurs : c'est qu'il n'est plus possible de construire dans un pays un pluralisme linguistique sans la prise en charge de cette altérisation inévitable et pourtant, émergent des forces, des puissantes forces, qui en récuse jusqu'à l'aveuglante présence dans notre paysage linguistique.

C'est bien évidemment à l'école et dans le système éducatif que devrait s'apprendre la diversité linguistique mais si cette diversité et ce pluralisme sont foisonnants, hors de l'enceinte scolaire, leur maîtrise est malaisée à l'école et dans le système éducatif, finissent par produire des paroles hésitantes et appauvries, et parfois une inquiétante aphasie.

Comme ils finissent par refuser la diversité ou les diversités culturelles et font des identités culturelles selon l'expression d'Amin MAALOUF, des identités meurtrières.

L'école qui se gardait bien d'intégrer les bouleversements que vivent les langues dans leur interprétations sereines ou conflictuelles, Jean Michel DJIAN affirme « qu'elle se garde bien aussi malgré de bonnes intentions de faire en sorte que les cultures des autres viennent irriguer l'histoire de la notre ».

Et la question qui traverse la diversité culturelle est bien la question de cette irrigation là car comment faire et que faire pour que les cultures des autres enrichissent la mienne et que ma culture ou mon identité reste une et soit en même temps plurielle ?

Redoutable interrogation qui ne trouve nulle part une réponse satisfaisante et reposante. Comment faire et que faire pour éviter que ce que J.-P. DUBOIS appelle « l'uniformisation oppressante de l'extérieur » ne vienne se conjuguer à ce qu'il nomme « l'homogénéisation » étouffante de l'intérieur pour m'interdire le droit de choisir mes appartenances et surtout mes non appartenances ?.

Autre redoutable question que ne peut occulter aucune réflexion sur la diversité culturelle. Nous ne nous engagerons pas dans l'énumération détaillée des différentes notions de la diversité culturelle mais pour notre débat nous retiendrons celles que Bernard WICHT cite et que nous résumerons ainsi :

- Dans diversité culturelle, il y a bien évidemment le concept de multiculturalisme, à savoir la juxtaposition de communautés culturelles différents sans lien les unes avec les autres ;

- Il y a aussi et surtout le concept de « l'exception » culturelle que la communauté des intellectuels français a mis en avant pour faire bénéficier les cultures d'un statut particulier dans les accords de libre échange ;

- Il y a en outre le concept de « droits culturels », celui de la protection des minorités culturelles, celui qui fait de la culture un moteur du développement économique et social et enfin la notion de coexistence pacifique et de la compréhension mutuelle entre les groupes et des minorités ne partageant pas la même culture et surtout le fait que la politique d'un pays devrait nécessairement refléter les cultures vivantes de ce pays.

Mais ce que nous ajouterons à cette liste et qui nous intéresse pour participer au débat sur la diversité culturelle de cette séance, ce n'est pas non plus le choix à faire pour ou contre la mondialisation mais surtout de réfléchir sur la dialectique entre le fait que pour James CLIFORD « la mondialisation, la globalisation ne sont pas synonymes d'uniformisation culturelle » et que pour ADONIS « la mondialisation par contre mène aujourd'hui à une sorte d'effacement. Elle fond les différences dans une sorte de standardisation, affirme-t-il, non seulement en ce qui concerne les modes de vie mais également les comportements et les manières de voir, ce qui menace de transformer la vie de l'homme en un désert de redondances et de monotonie ».

Alors, assistons nous à une uniformisation des cultures dans cette mondialisation maintenant évidente, à un effacement des différences ou plutôt à une mondialisation qui serait comme le suggère Bernard CLEGERIE « une quasi culture à demi intériorisée par les peuples et qui s'insère conflictuellement dans leur propre identité ».

Ce qui nous met en face d'une autre dialectique encore plus redoutable et que ce penseur exprime ainsi.

« Autrement dit, une identité culturelle ne peut s'édifier sans les apports externes mais elle le peut encore moins sans une dynamique interne vivante ».

Mais l'édification de cette identité aujourd'hui est instable parce que sont difficilement maîtrisables les apports externes et bien instable la dynamique interne.

Les enjeux de la survie de la diversité des expressions culturelles est bien là, dans cette instabilité qui les fait osciller entre le risque d'effacement que leur font courir les apports externes et les changements et évolutions vertigineuses que leur fait vivre leur dynamique interne.

Vertigineuse parce que cette dynamique interne si elle veut s'approprier la modernité devrait maîtriser le rythme du changement lui-même.

OPPENHEIMER l'avait dit ; ce qui caractérise l'époque que nous vivons c'est le changement du rythme du changement lui-même.

Comme la diversité linguistique qui ne doit sa survie qu'à l'acceptation sereine de l'altérisation des langues en présence, la diversité culturelle ne survivrait que dans la pluralité maîtrisée des altérités que le rythme du changement provoque dans les expressions culturelles d'un peuple ou d'une nation.

J'ai toujours essayé d'imaginer comment Christophe COLLOMB et ses compagnons avaient communiqué dans leur première rencontre avec ces peuples nouveaux qu'ils découvraient pour la première fois.

G. MACE dans son essai « l'autre hémisphère du temps » citant Jean de LEVY dit que « le premier colloque avec eux se réduit d'abord à sa plus simple expression, les borborygmes et des gestes rudimentaires ». il ajoute que ces navigateurs allaient par la suite découvrir une profusion de langues, les peuples nouvellement découverts allaient apprendre la langue de l'envahisseur, celui-ci allait décrire et parler la langue de celui qu'on appelait l'indigène.

Ces navigateurs allaient emmener a bord des interprètes et curieusement affirme-t-il il suffisait de savoir l'arabe pour mériter cette langue comme si cette langue était partout la langue de l'autre.

Mais cette diversité linguistique et ces identités culturelles qui se rencontraient et s'interpénétraient allaient accoucher d'un univers marchand ou, au lieu de nommer les choses on allait s'en emparer pour les vendre.

G. MACE conclut que du même coup le langage qui était un don de Dieu ne vaut guère plus que pacotille et c'est au culte de la marchandise qu'on élèvera désormais des autels.

Que valent la diversité linguistique et la diversité culturelle devant les autels que l'on continue à dresser depuis ce premier « colloque » jusqu'à nos jours au culte marchand et qui réduisent nos cultures à une pacotille de divertissement pour les touristes de ce siècle dérangé ?

Préoccupante interrogation à laquelle l'espace francophone devrait apporter sa propre réponse et pour ce faire élaborer rapidement une stratégie originalement efficace pour lutter contre les périls et les dangers des fins qui menacent la modernité sereine que nous tentons de faire naître en ces moments qui risquent d'accoucher de tant d'insoutenables ignorances et de tant d'intolérables exclusions.